



SYNTHÈSE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024



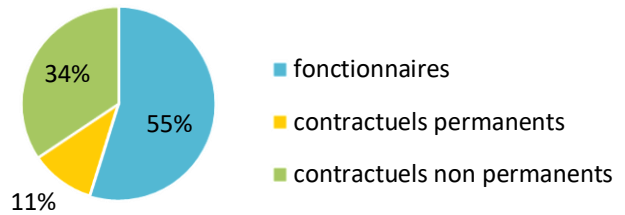
COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2024. Elle a été réalisée via l'application www.bs.donnees-sociales des Centres de Gestion par extraction des données 2024 transmises en 2025 par la collectivité au Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

Effectifs

➔ 925 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 507 fonctionnaires
- > 100 contractuels permanents
- > 318 contractuels non permanents



➔ 7 % des contractuels permanents en CDI

➔ 3 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

➔ Précisions emplois non permanents

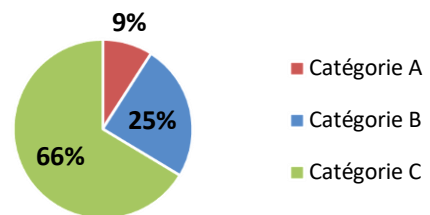
- ⇒ 12 % des contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 16 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2024 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

Caractéristiques des agents permanents

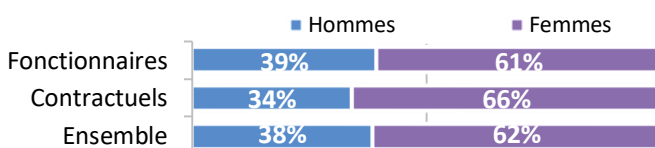
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	22%	34%	24%
Technique	52%	32%	49%
Culturelle	8%	14%	9%
Sportive	1%	2%	1%
Médico-sociale	9%	3%	8%
Police	1%		0%
Incendie			
Animation	7%	15%	9%
Total	100%	100%	100%

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut

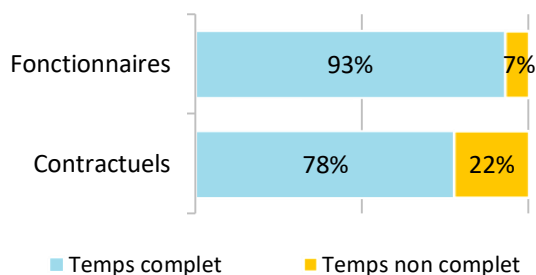


➔ Les principaux cadres d'emplois

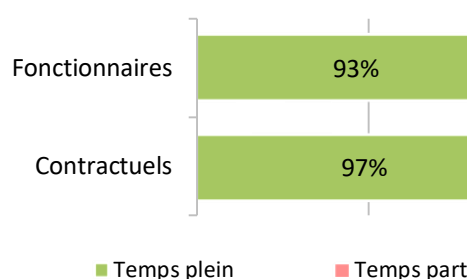
Cadres d'emplois	% d'agents
Adjointes techniques	41%
Adjointes administratifs	11%
Attachés	7%
Rédacteurs	7%
Assistants d'enseignement artistique	6%

Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ Les 4 filières les plus concernées par le temps non complet

Filière	36 fonctionnaires TNC	22 contractuels TNC
Culturelle	56%	64%
Animation	3%	60%
Médico-sociale	5%	33%
Technique	3%	9%

➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

2% des hommes à temps partiel
10% des femmes à temps partiel

Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	47,64
Contractuels permanents	40,30
Ensemble des permanents	46,43

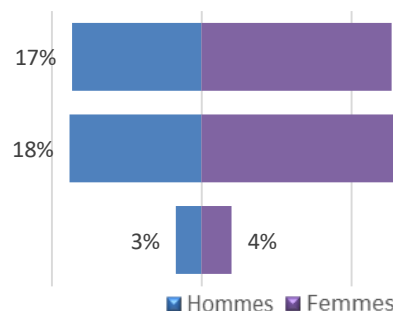
de 50 ans et +

de 30 à 49 ans

Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	37,96

de - de 30 ans

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

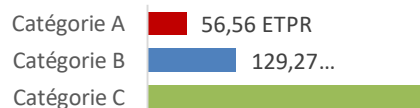
Équivalent temps plein rémunéré

➔ 731,25 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2024

- > 496,59 fonctionnaires
- > 98,97 contractuels permanents
- > 135,69 contractuels non permanents

1 330 875 heures travaillées rémunérées en 2024

Répartition des ETPR permanents par catégorie



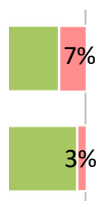
Positions particulières

- > 13 agents mis à disposition dans une autre structure
- > Un agent en congés parental
- > 18 agents en disponibilité

- > 2 agents détachés dans la collectivité et originaires autre structure
- > 4 agents détachés au sein de la collectivité
- > 4 agents détachés dans une autre structure

Mouvements

En 2024, 61 arrivées d'agents permanents et 78 départs



4 contractuels permanents nommés stagiaires

Emplois permanents rémunérés

Effectif physique théorique au 31/12/2023 1	Effectif physique au 31/12/2024
624 agents	607 agents

¹ cf. page 7

Variation des effectifs*

entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024

Fonctionnaires	↗	1,8%
Contractuels	↘	-20,6%
Ensemble	↘	-2,7%

Principales causes de départ permanents

Départ à la retraite
Fin de contrats dont remplacements
Démission
Mutation
Détachement

Principaux modes d'arrivée permanents

Recrutement direct
Remplacements (contractuels)
Arrivées de contractuels
Voie de mutation
Voie de détachement

* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2024 - effectif physique rémunéré au 31/12/2023) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2023)

Évolution professionnelle

4 bénéficiaires d'une promotion interne sans examen professionnel nommés

dont 75% des nominations concernent des femmes

8 lauréats d'un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité nommés

dont 63% des nominations concernent des femmes

212 avancements d'échelon et 35 avancements de grade

2 lauréats d'un examen professionnel

Aucune nomination concerne des femmes

33 agents ont bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

dont 45,5 % femmes
dont 69,7 % de catégorie C

Sanctions disciplinaires

4 sanctions disciplinaires prononcées en 2024

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires en 2024

	Hommes	Femmes
Sanctions 1er groupe	1	3
Sanction 2ème groupe	0	0
Sanction 3ème groupe	0	0
Sanction 4ème groupe	0	0

Aucune sanction prononcée à l'encontre de fonctionnaires stagiaires

Aucune sanction prononcée à l'encontre de contractuels

Principaux motifs des sanctions prononcées (fonctionnaires et contractuels en 2024)

Qualité de service (manquement aux sujétions du service, négligence, désobéissance hiérarchique, absence irrégulière, abandon de poste)

Manquement à l'obligation de laïcité, atteinte au principe de neutralité, discrimination, manquement à l'obligation de réserve

Budget et rémunérations

d'agents

➔ Les charges de personnel représentent 66,15 % des dépenses de fonctionnement

40%	Budget de fonctionnement*	46 759 735 €	Charges de personnel*	30 931 821 €	➔	Soit 66,15 % de fonction
33%	* Montant global					
10%						
8%						
3%						

d'agents

31%	Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :	18 202 070 €	Rémunérations emploi non
25%	Primes et indemnités versées :	4 067 911 €	4 120
23%	IFSE :	1 650 006 €	
18%	CIA :	0 €	
2%	Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	86 902 €	
	Nouvelle Bonification Indiciaire :	177 038 €	
	SFT (titulaire uniquement) :	202 856 €	
	Complément de traitement indiciaire (CTI)	2 646 €	

➔ Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents pe

sique théorique

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire
Administrative	51 132 €	33 563 €	32 475 €	27 228 €	29 199 €
Technique	51 547 €	43 104 €	38 109 €	32 873 €	28 331 €
Culturelle	45 603 €		32 976 €	30 718 €	s
Sportive			31 513 €	27 148 €	
Médico-sociale	44 497 €		33 177 €	26 954 €	30 865 €
Police			s		37 114 €
Incendie					
Animation			31 954 €	28 307 €	28 979 €
Toutes filières	49 906 €	35 231 €	33 153 €	28 799 €	28 813 €

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

agnement onnelle

➔ La part des primes et indemnités sur les rémunérations annuelles brutes pour des agents permanents est de 22,35 %

Part des primes et indemnités sur les rémunérations :

Fonctionnaires	22,27%
Contractuels sur emplois permanents	22,77%
Ensemble	22,35%

- ⇒ Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires
- ⇒ Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie
- ⇒ 4279 heures supplémentaires réalisées et rémunérées
- ⇒ 35 heures complémentaires réalisées et rémunérées
- ⇒ La collectivité a adhéré au régime général d'assurance chômage de ses agents cc

le

d'agents

➔ IFSE et CIA selon la catégorie et le genre

	Montant annuel moyen par ETPR	Fonctionnaires						Contractuels sur emploi perm			
		Femmes			Hommes			Femmes			
		IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE	CIA	Part CIA	IFSE
2024)		8 233 €			10 380 €			6 827 €			7 329 €
		3 016 €			4 012 €			2 673 €			3 072 €
75%		2 061 €			2 038 €			358 €			930 €

*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR

Cette année, 3 allocataires ont bénéficié de l'indemnisation du chômage (anciens fonctionnaires)

Absences

- En moyenne, 30 jours d'absence pour tout motif médical en 2024 par fonctionnaire
- En moyenne, 5,1 jours d'absence pour tout motif médical en 2024 par agent permanent

Montant des dépenses de remplacement

Montant des agents sur permanent :

092 €

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents
Taux d'absentéisme « compressible » (maladies ordinaires et accidents de travail)	5,96%	1,39%	5,21%
Taux d'absentéisme médical (toutes absences pour motif médical)	8,21%	1,39%	7,09%
Taux d'absentéisme global (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	9,33%	2,51%	8,21%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre de jours travaillés)

Agents permanents

Catégorie C

Contractuel

24 560 €

23 804 €

- Aucune journée de congés supplémentaires accordée au-delà des congés légaux (exemple : journée de congé supplémentaire)
- 46,7 % des agents permanents ont eu au moins un jour de carence prélevé

Accidents du travail

Montant des dépenses de remplacement

22 469 €

23 576 €

Montant pour l'ensemble

Montant des dépenses de remplacement pour les contractuels

Montant des dépenses de remplacement pour le régime ordinaire

Montant des dépenses de remplacement en 2024

Montant des dépenses de remplacement en 2024

Montant des dépenses de remplacement pour la franchise chômage pour les contractuels

Montant des dépenses de remplacement pour les agents

Hommes

CIA Part CIA

68 accidents du travail déclarés au total en 2024

> 7,4 accidents du travail pour 100 agents

> En moyenne, 29 jours d'absence consécutifs par accident du travail

Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

54 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

⇒ 2 travailleurs handicapés recrutés sur emploi non permanent

⇒ 100 % sont fonctionnaires*

⇒ 74 % sont en catégorie C*

⇒ 15 485 € de dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi

Prévention et risques professionnels

➔ **ASSISTANT DE PRÉVENTION**
2 assistants de prévention de la collectivité
1 conseiller de prévention

➔ **FORMATION**
70 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)

Coût total des formations :
Coût par jour de formation :

➔ **DÉPENSES**
La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la formation et de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses :

➔ **DOCUMENT DE PRÉVENTION**
La collectivité dispose d'un document de prévention et d'évaluation des risques professionnels

Dernière mise à jour :

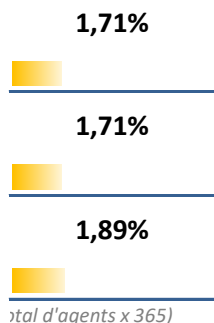
Formation

ence pour tout
gent contractuel

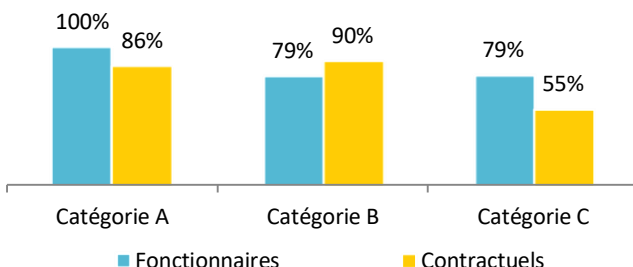
➔ En 2024, 80,6% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

➔ 3 377 jours de formc agents sur emploi p

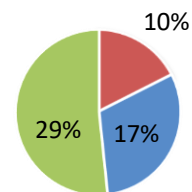
Contractuels
non permanents



Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2024



Répartition des jo
par catégorie



Nombre moyen de
par agent p
> 5,6 jours p

du maire)

Répartition des dépenses de formation

CNFPT	73 %
Coût de la formation des apprentis	1 %
Frais de déplacement	2 %
Autres organismes	24 %

Répartition des jo
par org

CNFPT
Autres organisr
Interne à la collec

ES

Action sociale et protection sociale complémentaire

signés dans la

➔ La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance

➔ L'action sociale de la co

- Prestations servies directement
- Prestations servies par l'intermé but non lucratif ou d'une associat

prévention
bligatoires)

Montants annuels	Santé	Prévoyance
Montant global des participations	58 559 €	39 142 €
Montant moyen par bénéficiaire	174 €	83 €

dépenses en
sécurité et de
de travail

➔ Jours de grève

101 jours de grève recensés en 2024

➔ Comité Social Territorial

7 réunions en 2024 dans la collectiv
3 réunions de la F3SCT

4 136 €

➔ Commissions Administratives Paritaires

➔ 4 réunions en 2024 dans la collectivité

cument unique
ssionnels

Commissions Consultatives Paritaires

2 réunions en 2024 dans la collectivité

2024

is :
lié des contractuels au

uels
unérés
s de la collectivité

est de 8 %, cela signifie
de la collectivité, un
té absent toute l'année.

analysées dans les logiciels de paie

ences Globales :
médicales + maternité,
*option, autres raisons**

*ces (motif familial, concours...)
f syndical ou de représentation.*

égale à 100 %

ocial Unique 2024. Les
ismis en 2025 par la
ur les effectifs de la

cette synthèse a été
largés d'études des

Version 1